

Jeux des 50 ans et plus

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Vélo

REGLEMENTS

1. REGLEMENTS GENERAUX

- En tout temps lors des compétitions, les participants doivent respecter les consignes des bénévoles spécialisés.
- Il y a deux volets à la discipline : Volet participation : 15 km et volet compétition : 45 km. Les participants ne peuvent s'inscrire que dans un volet.

2. MATERIEL

- Le port du casque est obligatoire.
- Nous conseillons aux participants de s'apporter de l'eau et du ravitaillement en nourriture si nécessaire. Pour le parcours de 45 km, il y aura des postes de ravitaillement en eau sur le parcours.
- Un dossard sera remis à chacun des compétiteurs sur le site de compétition et ils devront les remettre le plus tôt possible à l'arrivée.

3. REGLES DE SECURITE

- Il s'agit d'un parcours sur route, les coureurs doivent se tenir sur la droite dans la voie d'accotement. Les compétiteurs recevront à l'inscription l'itinéraire à parcourir. Le parcours sera bien indiqué.
- Un comportement sportif est de mise tout au long de la compétition. Il est interdit de retenir un autre coureur par son maillot, sa selle ou son bras.
- En peloton, un compétiteur doit signaler les obstacles sur la route et assumer un trou aperçu à la dernière seconde pour éviter de changer brusquement de trajectoire. Tout geste dangereux de la part d'un compétiteur pourra entraîner sa disqualification.
- Les coureurs doivent respecter l'environnement et ne pas jeter leurs déchets dans la nature.
- On demande au coureur de ne pas s'agglutiner à la ligne d'arrivée à la fin de l'épreuve. Les coureurs doivent attendre pour leur résultat et ne pas importuner les officiels pour connaître rapidement leur résultat.
- Les trois meilleurs résultats seront les gagnants.